

POUR UNE RENTREE REUSSIE... « *sauf si ce n'est matériellement pas possible* »

Pour aborder la rentrée au mieux, nous vous proposons un bref état des lieux comprenant :

- 1) Des **informations des derniers protocoles** (en date du 28 août)
- 2) Des **questions que nous pouvons poser à notre hiérarchie** pour que toute la responsabilité ne repose pas que sur notre « *bon sens* » et « *notre agilité* ».
- 3) Des exemples de **décisions qui auraient pu être prises** pour une rentrée toute autre.
- 4) Des exemples de **ce qui a été décidé à l'étranger**, pour imaginer d'autres chemins possibles.

Nous espérons que ces éléments vous aideront (un peu) à y voir plus clair et qu'ils vous permettront d'apporter un éclairage critique et constructif aux conditions de rentrée.

1) Les infos « EPS » des protocoles

- **Encadrement** : Un.e professeur.e peut encadrer la classe entière en EPS depuis l'école ou l'établissement scolaire jusqu'à l'équipement sportif. « *En terme d'encadrement, l'EPS se déroule dans les mêmes conditions d'encadrement que les autres disciplines scolaires...Le respect des règles sanitaires permet en effet de pratiquer la plupart des activités physiques* ».

- **Installations sportives** : « *S'il est recommandé de privilégier les activités extérieures, l'activité physique est naturellement possible en gymnase...s'agissant des activités aquatiques, elles sont possibles...* »

- **Lavage des mains** : doit être réalisé avant et après la séance. « *Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans distanciation* ».

- **Port du masque** : Pour les enseignant.es, il est obligatoire en présence des élèves, mais aussi avec leurs responsables légaux ou les collègues, en intérieur comme en extérieur. Pour les élèves, Il est obligatoire dans les établissements du secondaire, mais « *le port du masque n'est pas possible lors de la pratique physique...Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle* ». On comprend que les élèves doivent porter leurs masques lors des trajets, mais pas lors de la pratique physique. Pour le stockage du masque durant la pratique, la consigne a le mérite d'exister mais nous semble peu réaliste à faire respecter... **Pas de précision en revanche pour les enseignants d'EPS qui pratiquent une démonstration, ou qui doivent parler très fort dans les grands espaces (gymnases...)**

- **Distanciation physique** : « *Dans les espaces clos, salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats...la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves...Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas* ». Cependant « *les textes réglementaires...prévoient une distanciation d'au moins 2 mètres en cas d'activités sportives, sauf lorsque la nature de la pratique ne le permet pas* ».

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves, comme dans les transports scolaires, n'est plus obligatoire bien que « *les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents* ».

Ici le bon sens de chacun est invoqué...tout semblant finalement possible. Mais la responsabilité est renvoyée à l'enseignant.e ! **Car une question fondamentale reste entière : est-ce que les activités de contact (Sports collectifs, Acrosport, Boxe, lutte...) restent autorisées ou doivent au contraire être interdites par précaution sanitaire.**

- **Vestiaires** : Leur utilisation est déconseillée... « *sauf si elle est inévitable* ». On peut penser que la saison va rapidement rendre l'utilisation des vestiaires inévitable. Dans ce cas, « *le protocole sanitaire doit s'appliquer* ». Sauf que le protocole indique que la distanciation n'est pas obligatoire dans les espaces clos lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves... **En résumé : il faut éviter les vestiaires mais si c'est inévitable, on peut mettre tous les élèves dedans, comme en temps « hors-covid »...**

- **Matériel** : « *L'utilisation de matériel sportif partagé par les élèves d'une même classe ou groupe de classe (raquettes, volants, ballons etc.) est possible. Le personnel est incité à désinfecter le matériel commun régulièrement* »

et fréquemment ». Pas de précision sur la régularité ni la fréquence. Entre 2 cours avec des classes différentes ? Et quid du type de personnel...agent.e de la collectivité ou enseignant.e ?

- **Examens** : DNB, les équipes peuvent adapter les modalités d'évaluation des compétences. BAC, il est possible de proposer exceptionnellement deux activités « en cas d'impossibilité de proposer l'une des trois activités ». Il est donc possible d'organiser une rentrée 2020 sans pression de la certification à court terme.

- **Sport scolaire** : « Les activités de l'association sportive reprennent dans les mêmes conditions. En ce qui concerne les compétitions, les décisions seront prises directement par les instances fédérales ». Pas de précision sur la possibilité de mixer ou non les élèves de différentes classes dans le cadre des activités de l'AS.

Notre avis : Si la publication d'un protocole dédié à l'EPS est une bonne chose (que nous demandions depuis mai 2020) les nombreuses « dérogations aux recommandations sanitaires » questionnent.

→ Rien ne semble devoir entraver une reprise de l'accueil pour la totalité des élèves dès le mois de septembre et ce, quels que soient les risques encourus par les enfants et les personnels !

Pourtant, la mise en garde d'une probable seconde vague épidémique a ponctué toutes les déclarations de l'été. Comme en mars, le ministère de l'Education nationale évolue à rebours de l'action générale des autorités !

Le flou artistique général du protocole EPS proposé par le ministère renvoie autant de questions qu'il donne de réponses. Mais il est à craindre qu'en cas de problème grave, la responsabilité de l'enseignant.e puisse être directement engagée. Nous recommandons donc aux équipes EPS de formaliser noir sur blanc les décisions prises en début d'année concernant le protocole et l'organisation pratique de l'EPS au sein de l'établissement et de faire valider cette organisation à minima par le chef d'établissement et au mieux par le C.A., afin de partager le « bon sens » et donc les responsabilités.

2) Pour aider à cette formalisation (pour l'EPS mais aussi de façon plus large), voici quelques questions (parmi d'autres) qui restent selon nous à éclaircir avant un affichage explicite à la vue de tous (personnels, parents d'élèves...)

Spécifique EPS et AS :

- Est-ce possible de faire pratiquer deux classes sur une même installation sportive (ex de la Natation, la course, la Course d'orientation...)

- Est-ce possible de brasser ensemble des élèves de différentes classes durant les créneaux de l'association sportive ?

- Au vu des protocoles (MEN et [Ministère chargé des sports](#)) et de la situation actuelle, les activités sportives amenant des contacts proches (sports-co, Acrosport, Combat...) sont-elles autorisées? Les déclarations de notre Recteur ([Ce 27 août au Télégramme](#) : « Non, tous les sports ne sont pas possibles, souligne le recteur. Il faut faire preuve de bon sens pour faire prendre le moins de risques possible ») nécessitent d'être clarifiées afin de ne pas faire porter l'entière responsabilité sur les personnels.

- Des aménagements techniques ont-ils été prévus (notamment dans les gymnases) pour permettre la dépose transitoire du masque « Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle ».

- Le masque reste-t-il obligatoire pour les enseignant.es d'EPS qui doivent faire un effort physique pour démontrer les tâches à réaliser aux élèves ? Quand ils doivent parler fort et à distance d'élèves dans un grand espace ?

Général :

- Y a-t-il des contraintes particulières pour la distribution et/ou la récupération des documents à donner aux élèves ?

- Quid des voyages scolaires ?

- Les élèves pourront-ils consulter et/ou emprunter des livres au CDI ? Si oui, de façon « normale » ou avec des règles particulières de mise en quatorzaine...?
- Quid du **lavage des mains** (*a minima à l'arrivée dans l'établissement, avant chaque repas, après être allé aux toilettes*) quand les équipements sont insuffisants ? Le gel hydroalcoolique sera-t-il bien fourni aux élèves (ou devient-il aussi *une fourniture scolaire comme une autre..*)
- Y a-t-il eu des recrutements de personnels supplémentaires en vie scolaire (Asen...) pour pallier les besoins prévisibles ?
- Quid du lavage des mains entre 2 cours, suite à la manipulation d'objets partagés dans la classe ?
- Quid du **nettoyage et/ou de la désinfection du matériel partagé par les élèves**, entre deux cours de classes ou groupes différents (notamment pour tout le matériel commun, utilisé en sciences, arts plastiques, EPS...mais aussi les claviers et tablettes si l'on doit former/préparer les élèves à leur environnement numérique...) ? Le cas échéant, qui est censé le faire et sur quel temps ?
- Le nettoyage / désinfection du réfectoire entre chaque service est-il techniquement possible avec l'ensemble des élèves alors qu'il était, selon les établissements, déjà difficilement réalisable avec seulement les 6è-5è ? Comment va être organisé le temps de repas pour passer tous les élèves (sans masques) en gardant une distanciation à table ?
- Concernant les **élèves à besoins particuliers, et/ou en situation de handicap**: Comment envisager le respect de la distanciation des AESH avec les élèves nécessitant un accompagnement proche (déficience visuelle, motrice...) ? Ces personnels AESH (encore plus indispensables dans ce contexte) sont-ils bien affectés dès la rentrée, et en nombre suffisant ? Dans le cas contraire, qui sera chargé de guider ces élèves pour leur faire respecter le protocole de circulation ?
- Le « *nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) au minimum une fois par jour* » en plus du « *nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) également réalisé au minimum une fois par jour* » pourront-ils être assurés dans la réalité ? Du personnel supplémentaire a-t-il été recruté pour le permettre ?
- De nouveaux masques vont-ils être distribués automatiquement (sans avoir à les demander) aux personnels, sachant que les précédents avaient une durée de vie limitée ?
- Le Recteur a annoncé « *qu'une réserve de masques a été constituée dans chacun des établissements Bretons* ». Quelle quantité de masques en réserve pour mon établissement ?
- Les personnels « considérés comme vulnérables » sont-ils tenus d'assurer leur service dès la rentrée ?

En cas de symptômes et/ou cas-COVID19:

- En cas de symptômes et/ou contrôle positif chez un personnel : sera-t-il remplacé aussitôt ?
- Le cas échéant, quel est le protocole en termes de tests, d'isolement, d'informations aux personnels, aux parents d'élèves ? Pour information, le rectorat a annoncé (rapporte [Ouest-France, vendredi 28 aout](#)) que c'était seulement à partir de 3-4 cas dans une classe que la situation de la classe serait examinée...

3) Des exemples d'autres décisions qui auraient pu être prises par le gouvernement

Que pouvait-on faire pour cette rentrée exceptionnelle ?

(Plusieurs éléments reprennent des propositions de Laurence Decock, prof d'histoire)

- Recruter des enseignant.es (concours internes) pour garantir des effectifs réduits.
- Recruter des personnels de vie scolaire pour garantir un encadrement suffisant et sécurisant.
- Recruter des infirmières scolaires, Co-Psy et médecins pour TOUS les établissements. Redonner une vraie visibilité à ces métiers dévoyés.
- De manière générale, repenser une éducation à la santé digne de ce nom.
- Équiper en masques gratuits tous les élèves.

- Alléger l'ENSEMBLE des programmes
 - Prévoir dans les emplois du temps des séances à petits effectifs pour des approfondissements.
 - Donner au moins 3 jours de réflexion collective aux équipes.
 - Dégager du temps de concertation pour les enseignants (dans l'emploi du temps)
 - Réhabiliter en urgence les établissements délabrés, très nombreux.
 - Equiper les établissements de points d'eaux supplémentaires.
 - Repenser la cantine.
 - Organiser des évaluations diagnostiques sans stress, sans angoisse, adaptées aux rythmes des enfants et enseignants, en concertation avec les parents.
 - Prendre le temps de construire un plan sanitaire adapté aux différents établissements avec tous les personnels Et les élèves + parents d'élèves.
-

4) Des exemples de réactions et de réformes dans d'autres pays

Voir [ici un dossier intéressant de Courrier International sur cette rentrée hors-normes](#). La situation est loin d'être simple, convenons-en, mais quand-même...

LA RENTRÉE SCOLAIRE SELON LES PAYS

